

rables — il y a celle des décimateurs pourvus de fonctions déterminées et rétribuées, qui ont le droit de dire la prière à la mosquée en public (pîchnamâz, پيشناماز), les *mouezzin* qui font l'appel à la prière, les professeurs ou simplement pensionnés de *médressé*, sortes de chanoines, les *imâm* ou curés de paroisse, les *mouhtécib*, commissaires de police, les *reïs* préfets de discipline, chefs des *mouhtécib*, les *kâzi* ou juges, les *moufti* ou jurisconsultes, les *khatib*, archiprêtres chargés de l'oraison solennelle du vendredi dans les mosquées cathédrales, les *molla a'lam* (اعلم), docteurs très savants, juges suprêmes d'une circonscription religieuse. Au temps où la Kachgarie fut pratiquement indépendante, le clergé fut tout puissant et fonda un véritable gouvernement théocratique sous la direction des descendants du Maître très vénéré, Makhdoum A'zam le *khodja*. Il fut très riche, très orgueilleux, très borné d'esprit et très vexatoire. Les mosquées possédaient d'importants biens de mainmorte, de tous côtés avaient surgi d'innombrables saints à miracles déjà enterrés ailleurs, mais qui furent ensevelis une seconde fois pour le plus grand profit des pieux pensionnaires affectés à leur culte, largement dotés, percevant la dime de districts entiers. Les Chinois venus, ils confisquèrent une grande quantité des biens du clergé irrémédiablement hostile, le réduisirent à la portion congrue. Aujourd'hui les ministres du culte ont diminué en nombre comme en fortune. Les principaux d'entre eux qui, en général, ont succédé dans leur charge à leur propre père et à une suite plus ou moins longue d'ancêtres, ont conservé encore une haute situation. A'la khân, molla a'lam de Khotan, est un des hommes les plus riches du pays et le plus considéré; son père était déjà juge suprême, sa mère descend des anciens rois de Khotan. Outre ses biens personnels, il jouit d'un casuel considérable. Il tient table ouverte, sa maison est une ruche bourdonnante de visiteurs qui viennent faire leur cour, de mollas subalternes, de fermiers et de commissionnaires, de derviches et de mendiants, de protégés et de clients, de domestiques et d'esclaves. Au reste trop grand seigneur pour être lettré, c'est son secrétaire des commandements qui fait toute sa